

Loi sur les télécommunications

Publication des codes de sélection du fournisseur définitivement attribués

Selon l'art. 10, al. 3, de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications¹, l'Office fédéral de la communication publie comme suit les codes de sélection du fournisseur (Carrier Selection Codes, CSC) attribués:

Code CS	Titulaire
10894	mobile4business AG, Bernstrasse 138, 3613 Steffisburg

Une liste complète des CSC attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: <http://www.eofcom.ch>.

Renseignements:

Office fédéral de la communication

Services de télécommunication

Numérotation et adressage

Rue de l'Avenir 44

2501 Bienne

Markus König

Tél. 032 327 55 70

¹ RS 784.101.112